

COMITE DE DIRECTION

Réunion en audioconférence du 7 Septembre 2020

Président : **M. Jean-Claude PRINTANT**

Présents : **MM. Yvon ARNAL - Janick BARBUSSE - David BLATTES - Joseph CARDOVILLE - Stéphan DE FELICE - Jean-Louis DENIZOT - Armand ESTALL - Hervé GRAMMATICO - Paul GRIMAUD - François MARI - Didier MAS - Mohamed OUJEBOUR - Henri TOTA - Christian VIDAL--**

Absents excusés : **M^{me} Mariem RAYHANA - MM Olivier SIMORRE - Alain NEGRE -**

Le procès-verbal de la réunion du 31 Aout 2020 est approuvé à l'unanimité.

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

COMITÉ DE DIRECTION

L'Officiel n° 2 du 31 juillet 2020 – Procès-verbal du 23 juillet 2020

ADDENDUM

Il fallait lire :

VI DELEGATION DE SIGNATURE :

Com. Football Diversifié : **Maryline LOOS, Isabelle MALARTIC, Jennifer MOCKELYN, Edith CRUZ, Michaël VIGAS, Jean-Philippe BACOU**

I VIE DES CLUBS

Entente U17 Paulhan-Pezenas/ Montagnac

La résolution est adoptée et l'entente accordée à l'unanimité.

Le Président,
Jean-Claude PRINTANT

Le Secrétaire de séance,
David BLATTES